Déménagement



Les locaux actuels du Tribunal arbitral du sport au château de Béthusy, à Lausanne.

Le Tribunal du sport ira à Beaulieu

L'instance internationale qui juge les conflits dans le monde du sport a besoin de locaux plus grands. Elle reste à Lausanne

Jérôme Ducret

C'est là que doit être jugée l'affaire Platini. C'est là aussi qu'ont été infligées les pénalités l'an dernier au nonuple champion de Moto GP Valentino Rossi. Or le Tribunal arbitral du sport (TAS), qui a son siège à Lausanne, n'a plus le moindre espace de libre dans ses locaux actuels au château de Béthusy. Ses responsables, qui en cherchaient de plus grands depuis plus d'un an, viennent d'en trouver dans l'enceinte du Palais de Beaulieu.

«Ce n'est pas encore signé, mais c'est en très bonne voie, et a priori je ne vois pas d'obstacle à ce que nous puissions emménager là-bas, déclare Matthieu Reeb, secrétaire général du TAS. Cela ne se fera probablement pas avant la fin de 2018. Nous nous trouvons bien

au château de Béthusy, c'est un très bel édifice, mais le travail du TAS a passablement augmenté depuis quelques années; le nombre de cas traités a explosé.»

Il cite les chiffres: quelque 500 procédures suivies bon an mal an, dont environ 250 à 300 débouchent sur des audiences. Audiences nécessitant pour chacune d'entre elles la présence d'une vingtaine de personnes provenant d'un peu partout dans le monde. Le TAS est souvent contraint de louer des salles dans des hôtels de la région. «Ce n'est idéal ni pour notre image ni pour la confidentialité des audiences», commente Matthieu Reeb.

Effectifs en hausse

Les effectifs du tribunal, qui comptent aujourd'hui une vingtaine de personnes, ont eux aussi augmenté. Le secrétaire général explique qu'il pourrait engager déjà aujourd'hui cinq ou six collaborateurs de plus, mais qu'il n'a pour l'instant pas de place physique pour eux. Les espaces à disposition au château totalisent quelque 1200 m². Pour les besoins présents et aussi futurs de l'instance judiciaire, il en faudrait trois fois plus.

«Le TAS ne souhaite pas quitter la Suisse, malgré plusieurs sollicitations intéressantes provenant de l'étranger, ni même l'arc lémanique, continue Matthieu Reeb. La proximité avec les organisations sportives internationales est importante.»

Il explique avoir d'abord cherché au centre-ville, puis dans l'agglomération. Le futur quartier des Cèdres, à Chavannes-près-Renens, envisagé un temps, n'a finalement pas été retenu. «Ce fut difficile de trouver quelque chose qui corresponde à nos besoins. Le futur «nouveau» Palais de Beaulieu nous offre des perspectives intéressantes», confie-t-il, faisant allusion au fait que le programme d'occupation des salles du Palais a dû être revu de fond en comble à la suite de l'annonce par la société MCH de son abandon du créneau des congrès sur le site.

«Nous sommes très heureux de pouvoir les accueillir, commente Gustave Muheim, président de la Fondation de Beaulieu, propriétaire des murs du Palais du même nom. Ils y occuperont des locaux actuellement vides. Il n'y a, à mon sens, pas de problème de faisabilité quant à leur venue en nos murs. Juste des détails à régler.»